

## Recommandations éditoriales à l'attention des auteurs

---

La revue *Alternatives Humanitaires* fonctionne aussi bien sur appel à contributions que sur commande. Dans ce dernier cas, l'équipe de rédaction de la revue (rédacteur en chef et comité de rédaction) sollicite les auteurs et intervenants qui lui semblent susceptibles de nourrir une problématique qu'elle aura préalablement définie, que ce soit pour son Dossier ou ses rubriques « hors dossier » (Perspectives, Transitions, Innovations, etc.). Elle accueille également volontiers toute proposition spontanée d'article qu'elle se réserve néanmoins la possibilité de retenir ou non.

Tous les articles sont soumis à l'équipe de rédaction. Une fois que l'évaluation est effectuée, une notification d'acceptation, de rejet ou de demande de révision est envoyée.

Sauf mention expresse contraire de l'auteur, celui-ci consent à ce que son article soit repris sur le site internet de la revue (<https://alternatives-humanitaires.org>) et puisse aussi l'être dans les supports (presse et internet) extérieurs avec lesquels la revue serait partenaire.

Nous demandons aux auteurs de nous consulter pour toute reprise de leur article dans d'autres médias ou sa dissémination sur d'autres supports. La reproduction intégrale ou partielle des articles publiés est en effet conditionnée à l'accord préalable de la revue *Alternatives Humanitaires*. Seule la reproduction du paragraphe introductif est libre sous réserve de renvoyer au lien internet de l'article sur le site de la revue *Alternatives Humanitaires* et/ou de mentionner la référence précise de l'article.

**Pour que l'article soit accepté, nous demandons aux auteurs écrivant en français de respecter impérativement les règles de mise en forme détaillées ci-après.**

## Table des matières

<b>I. Règles de présentation .....</b>	<b>3</b>
1. Longueur de l'article .....	3
2. Formatage du texte .....	3
<i>A. Règles générales</i> .....	3
<i>B. Utilisation de l'italique</i> .....	3
3. Titres et intertitres.....	3
4. Notes de bas de page .....	3
5. Présentation de l'auteur .....	4
6. Tableaux, graphiques et cartes.....	4
7. Traductions .....	4
<b>II. Note de bas de pages et références bibliographiques .....</b>	<b>5</b>
1. Premières références.....	5
2. Références ultérieures.....	6
3. Remarques et précisions concernant les références.....	6
4. Sources disponibles en ligne.....	7
<b>III. Comment traiter les remarques éditoriales .....</b>	<b>8</b>
1. Modifications.....	8
2. Cas de désaccord .....	8

## I. Règles de présentation

### 1. Longueur de l'article

La taille moyenne des textes est aux alentours de 15 000 signes (caractères, espaces et notes de bas de page compris), soit 2 400 mots environ, sous réserve d'accord particulier en fonction des projets.

### 2. Formatage du texte

#### A. Règles générales

Le texte doit être présenté sous Word et en respectant le format suivant :

- Times New Roman 12 pour le texte courant et Times New Roman 10 pour les notes de bas de page
- Texte justifié
- Interlignes simples
- Pas de retraits de paragraphes
- Pas de sauts de ligne à l'intérieur des parties ; entre deux paragraphes, faire un retour chariot
- Ne pas utiliser de gras, ni souligner de mots dans le corps du texte

#### B. Utilisation de l'italique

L'utilisation de l'italique est réservée :

- aux titres d'ouvrages et de documents (rapports, études, circulaires etc.)
- aux titres de médias (journaux, revues, chaînes TV et radio, etc.)
- aux termes en langue étrangère
- aux noms d'organisations dans une langue étrangère
- aux mots et expressions en latin (par exemple : *op. cit.*, *idem*, *vice versa*)

### 3. Titres et intertitres

Des intertitres doivent aérer le texte et le découper en sections bien identifiables. Merci d'éviter de dépasser deux niveaux d'intertitres.

### 4. Notes de bas de page

Toutes les références d'ouvrages et d'articles doivent être mises en notes de bas de page, en utilisant l'appel automatique de Word (Références/Insérer une note de bas de page). Par convention, on ne place jamais d'appel de note dans les titres. **Voir plus loin pour les détails.**

## **5. Présentation de l'auteur**

Tous les articles doivent être accompagnés :

- d'une courte biographie de l'auteur décrivant sa fonction actuelle, son institution d'appartenance, sa trajectoire professionnelle. Veuillez ne pas dépasser 1 000 signes ;
- d'une photo (portrait), en couleur et en haute définition (300 dpi, minimum 472 x 472 pixels).

## **6. Tableaux, graphiques et cartes**

Ils doivent tous avoir un bref descriptif, un titre et la source de référence. L'auteur se sera assuré au préalable que leur reproduction dans notre revue est autorisée.

## **7. Traductions**

Lorsqu'il s'agit de votre propre traduction, veuillez indiquer « traduction de l'auteur » en note de bas de page et entre parenthèses.

Exemple de note de bas de page après une traduction : Jenny Edkins, *Whose Hunger? Concepts of Famine, Practices of Aid*, University of Minnesota Press, 2000, p. 102 (traduction de l'auteur).

## II. Notes de bas de page et références bibliographiques

Chaque note de bas de page ne doit pas excéder 500 signes.

L'appel de note doit être saisi en exposant et sans parenthèses. Il doit toujours être placé avant tout signe de ponctuation (guillemet fermant, virgule, point final...).

Les références bibliographiques ne doivent pas se trouver dans le corps du texte, mais en notes de bas de page. Sauf exception, le texte ne doit pas comprendre de bibliographie finale.

### 1. Premières références

**Les premières références d'ouvrages** en français doivent être présentées de la façon suivante :

Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015.

**Les premières références de chapitres d'ouvrage** en français doivent être présentées de la façon suivante :

Sami Makki, « Les ONG anglo-saxonnes entre lutte globale contre le terrorisme et dynamiques néolibérales », *in* Karl Blanchet et Boris Martin (dir.), *Critique de la raison humanitaire*, Éditions Le Cavalier bleu, 2006, p. 85-95.

**Les premières références d'articles scientifiques** en français doivent être présentées de la façon suivante :

Abraham Franssen, « Les travailleurs du non-marchand : héros et victimes. Demande de reconnaissance et transaction identitaire », *Recherches sociologiques*, vol. 30, n° 2, 1999, p. 159-181.

**Les premières références d'articles de journaux** en français doivent être présentées de la façon suivante :

Carrie Nooten, « L'ONU prolonge le passage transfrontalier de l'aide humanitaire en Syrie », *Le Monde*, 30 juillet 2021.

**Les documents (rapports, études, circulaires, etc.)** en français doivent être présentés de la façon suivante :

Si on dispose du nom de l'auteur et du nom de la structure associée au document :

Véronique de Geoffroy, Thomas Foin et François Grünewald, *Revue à mi-parcours de la stratégie humanitaire de la République française*, Groupe URD, novembre 2020.

Si le nom de l'auteur n'est pas connu et que l'on ne dispose que du nom de la structure associée au document :

Comité permanent interorganisations, *Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence*, janvier 2009.

Note : les titres des documents doivent toujours être écrits en italique, jamais en roman entre guillemets.

## 2. Références ultérieures

Les **références ultérieures** seront notées :

- Pour les ouvrages : Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ?...*, *op. cit.*, p. 20.
- Pour les chapitres d'ouvrage : Sami Makki, « Les ONG anglo-saxonnes... », *art. cit.*, p. 92.
- Pour les articles scientifiques : Abraham Franssen, « Les travailleurs du non-marchand... », *art. cit.*, p. 162.
- Pour les articles de journaux : Carrie Nooten, « L'ONU prolonge le passage... », *art. cit.*
- Pour les documents : Comité permanent interorganisations, *Directives du CPI concernant la santé mentale...*, *op. cit.*

## 3. Remarques et précisions concernant les références

Les références d'ouvrages, de chapitres d'ouvrages et d'articles étrangers sont présentées dans leur langue d'origine et suivant les normes typographiques de cette langue d'origine (voir « [editorial guidelines](#) » pour les références d'ouvrages, de chapitres d'ouvrages et d'articles en anglais). Dans un texte en français, une référence à un article en anglais sera donc présentée en utilisant les doubles guillemets inversés.

À noter :

- Ne pas indiquer le lieu d'impression dans la référence d'un livre.
- Toujours écrire en toutes lettres le prénom d'un auteur, qui doit précéder le nom de famille.
- Utiliser *et al.* seulement s'il y a plus de trois auteurs.
- S'il y a deux ou trois auteurs, écrire « et » avant le nom du dernier auteur (par exemple : « Jenifer Lacaut, Michelle Gaynot et Marc Colin » et non « Jenifer Lacaut, Michelle Gaynot, Marc Colin »).
- Toujours écrire les dates selon le format suivant : 15 février 2008
- Numéros de page : utiliser « p. » pour page(s) (et non « pp. », même quand un groupe de pages est concerné).
- Indiquer les intervalles de pages avec un tiret court, comme suit : p. 8-12.
- Ne pas inclure le DOI d'un article.

#### 4. Sources disponibles en ligne

Lorsqu'un article ou document est disponible en ligne dans son intégralité, l'URL par laquelle on peut y accéder doit être incluse dans la référence.

Merci de ne pas indiquer l'URL si l'article n'est disponible à la lecture que sous pare-feu.

L'existence d'une adresse internet à laquelle trouver le document référencé ne dispense pas de citer le document en indiquant le titre, son auteur et sa date de parution. Une note de bas de page ne doit pas contenir uniquement une référence internet.

Les références qui incluent des URL doivent être présentées de la façon suivante :

Pierre Micheletti, « En Afghanistan, la crise humanitaire risque de déboucher sur une famine catastrophique », *The Conversation*, 21 septembre 2021, <https://theconversation.com/en-afghanistan-la-crise-humanitaire-risque-de-deboucher-sur-une-famine-catastrophique-168293>

Merci de toujours supprimer la barre oblique située à la fin d'un URL.

Il est inutile de préciser la date à laquelle le lien a été consulté.

### III. Comment traiter les remarques éditoriales

Une fois que l'auteur reçoit son projet d'article revu par l'équipe de rédaction avec des notes et des commentaires, il est important que l'auteur passe en revue ces modifications et commentaires dès que possible pour renvoyer le projet révisé à l'équipe de rédaction.

#### 1. Modifications

Il est important que toutes les modifications apportées au brouillon soient apparentes en utilisant la fonction « suivi des modifications », afin de permettre à l'équipe de rédaction travaillant sur l'article d'identifier facilement les différences par rapport à la version précédente.

#### 2. Cas de désaccord

Si l'auteur est en désaccord avec une révision ou un commentaire et qu'il ne souhaite pas mettre en œuvre la modification du projet révisé, il devra inclure une bulle de commentaire argumentant, en une ou deux phrases, son désaccord.